



DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

30260

BROUZET LES QUISSAC

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juillet 2011 - Convocation du 22 juillet 2011

L'an deux mille onze le vingt huit du mois de juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire, Laurent ALBEROLA.....

Présents : MM. Laurent ALBEROLA - Claude DAUDE- Samuel FEUILLADE – Olivier HEYER -Thierry CHAPON – Thérèse LAURENS – Patricia GUENIOU – Lisbeth NATHAN

Absents : Julien ROCHETTE pouvoir à Patricia GUENIOU – Didier CAZALIS pouvoir à Laurent ALBEROLA.....

Absente : Sandrine BARRAL.....

Approbation séance du 04 juillet 2011:.....

Monsieur le Maire donne lecture de la séance du 04 juillet 2011. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 04 juillet 2011.....

Choix prestataire pour passage caméra et test de réception réseau assainissement :.....

Monsieur le maire rappelle l'obligation de réaliser les tests de réception du réseau d'assainissement et informe le conseil municipal des offres reçues :.....

- Assainissement CAUVY 65 rue Jean Cottreau 12100 MILLAU : 21 003.40 HT.....
- Canal Vision Allée des Tilleuls 30720 RIBAUTE LES TAVERNES : 17 982.69 €HT
- SAUR ZI Saint Césaire 30936 NIMES : 23 148.00 €HT.....
- CITEC La Garrigue Rue Verdale 34725 ST ANDRE DE SANGONIS : 19 059.00 €HT
- AXIS 3D 420 Avenue J-B Tron 13160 CHATEAURENARD : lettre d'excuse.....

Où l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir :.....

- Canal Vision Allée des Tilleuls 30720 RIBAUTE LES TAVERNES : 17 982.69 €HT.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :.....

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Gard (SDCI) proposé par Monsieur le Préfet.....

Ce projet préconise la fusion des trois Communautés de Communes : Autour de Lédignan, Cévennes-Garrigues, et Coutach Vidourle (moins la commune de Cannes et Clairan).....

Ce projet a été étudié par le Conseil Municipal.....

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour et 1 abstention décide :.....

- De rejeter le périmètre proposé et la fusion des trois Communautés de Communes : Autour de Lédignan, Cévennes-Garrigues, et Coutach Vidourle (moins la commune de Cannes et Clairan). Il considère que cette fusion ne correspond pas au bassin de vie de notre secteur.
- Regrette de ne pas connaître les incidences financières qui en découleront.....



- Propose de rassembler la Communauté de Communes Coutach Vidourle, Autour de Lédignan et les communes de Durfort -Saint Martin de Sossenac et Fressac si elles le souhaitent.....

Etude exploratoire ERDF :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la possibilité d'une étude réalisée par ERDF sur la capacité des réseaux de la commune et les coûts à prévoir pour d'éventuels travaux. Il est décidé de remettre ce point à la rentrée.....

Questions diverses :

Le maire informe le conseil municipal du dépôt d'une demande de permis de construire au lotissement Hauts des Coulouvres et du dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux dudit lotissement.

Les travaux finalisant le lotissement seront faits fin août et le dossier de permis sera adressé au Service Aménagement des Cévennes.....

Fin de séance à 20h55.